

Rapport du maire sur la situation financière 2015



RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-STANISLAS ANNÉE 2015

Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article 955 du *Code municipal*, le maire est tenu de présenter aux contribuables de la Municipalité un rapport sur la situation financière et ce, au cours d'une séance du conseil qui précède l'adoption des prévisions budgétaires pour la prochaine année.

Le présent rapport traite donc des derniers états financiers, du dernier rapport de l'Auditeur externe, *Dessureault CPA et Associés inc.*, ainsi que des indications préliminaires quant aux états financiers de l'année 2015.

Également, je vous soumets quelques commentaires relativement aux orientations pour l'année 2016.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE 2014

Revenus	3 140 909 \$
Charges	1 642 879 \$
Excédent de fonctionnement de l'exercice	1 498 030 \$
Revenus d'investissement	(1 599 133) \$
	(101 103) \$
CONCILIATION À DES FINS FISCALES	
Amortissement des immobilisations	336 608 \$
Propriété destinée à la revente	25 756 \$
Remboursement dette long terme	
Affectations aux activités d'investissement	
Réserves financières et fonds réservés	
Excédent de fonctionnement de l'exercice 2014	(15 139) \$
	, , ,
Excédent de fonctionnement non affecté accumulé	301 126 \$
Excédent de fonctionnement non affecté accumulé	301 126 \$
Excédent de fonctionnement non affecté accumulé INVESTISSEMENTS EFFECTUÉS EN 2014	301 126 \$ 277 183 \$
Excédent de fonctionnement non affecté accumulé INVESTISSEMENTS EFFECTUÉS EN 2014 - Mise aux normes aqueduc (travaux St-Stanislas)	301 126 \$
Excédent de fonctionnement non affecté accumulé INVESTISSEMENTS EFFECTUÉS EN 2014 - Mise aux normes aqueduc (travaux St-Stanislas)	301 126 \$
Excédent de fonctionnement non affecté accumulé INVESTISSEMENTS EFFECTUÉS EN 2014 - Mise aux normes aqueduc (travaux St-Stanislas)	301 126 \$
Excédent de fonctionnement non affecté accumulé INVESTISSEMENTS EFFECTUÉS EN 2014 - Mise aux normes aqueduc (travaux St-Stanislas)	301 126 \$

- Rue Lafontaine 83 382 \$
- Camion Ford F-150 28 681 \$

RAPPORT DE L'AUDITEUR POUR L'ANNÉE 2014

Le rapport annuel de l'Auditeur pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2014 a été émis avec une seule réserve, soit celle relative aux droits perçus des exploitants de carrières et de sablières. La Municipalité comptabilise ces revenus à partir de déclarations fournies par les exploitants. L'auditeur n'a donc pu auditer de façon satisfaisante l'exhaustivité des quantités déclarées des substances assujetties aux droits de perception.

À l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe précédent, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2014, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

INDICATIONS PRÉLIMINAIRES POUR L'ANNÉE 2015

L'analyse des recettes et dépenses pour l'année en cours permet d'anticiper un excédent des revenus sur les dépenses.

En ce qui a trait aux activités d'investissement, à la date de publication du présent rapport, elles s'établissent comme suit :

•	Radios portatifs pour le service incendie	5 386 \$
•	Plan d'intervention (auscultation infrastructures routière + égout pluvial)	9 584 \$
•	Travaux aqueduc St-Stanislas (mise aux normes)	82 260 \$
•	Oxymètre station pompage égout sanitaire	1 255 \$
•	Parc St-Gabriel – Modules de jeux	19 415 \$
•	Bibliothèque 8 St-Gabriel – Acquisition de l'immeuble	8 093 \$
•	Parc rue St-Gérard – Acquisition terrain et frais professionnels	61 525 \$
•	Aménagement de la bibliothèque	51 975 \$

Pour un total à ce jour de :

CONTRATS OU DÉPENSES DE PLUS DE 25 000 \$ ACCORDÉS AU COURS DE LA DERNIÈRE ANNÉE

239 493 \$

En vertu des dispositions de l'article 955 du *Code municipal*, voici la liste de tous les contrats comportant une dépense de 25 000 \$ et plus conclus depuis novembre 2014, ainsi que la liste des contrats de 2 000 \$ et plus conclus avec un même fournisseur et totalisant un montant minimum de 25 000 \$:

Groupe Ultima	Assurances générales	33 029 \$	
Transports R. Bouillette	Déneigement annuel + divers	147 989 \$	

4 Rapport du maire 2015

SERVICE DE LA DETTE

Le service de la dette à long terme à la charge des contribuables représente 5,98 % (90 041 \$ / 1 505 543 \$) des dépenses prévues pour l'année 2015.

C4	Solde au	Taux	Versement capital		Solde au 31
Secteur	1 ^{er} janvier	d'intérêts %	Contribuable	Subvention	décembre
Aqueduc # 1 et # 2 Règlement 422	26 800 \$	1,40	6 500 \$		20 300 \$
Aqueduc # 1 et # 2, R 428 (1) Alimentation en eau	55 200 \$	4,40	4 000 \$		51 200 \$
Aqueduc # 1 et # 2, R 428 (2) Alimentation en eau	80 600 \$	4,45	5 200 \$		75 400 \$
Aqueduc # 1 et # 2, R 428 (3) Alimentation en eau	78 100 \$	1,40	4 700 \$		73 400 \$
Assainissement (1 ^{re} émission) partie secteur	213 800 \$	2,20	9 200 \$	60 100 \$	144 500 \$
Assainissement (2 ^e émission)	223 800 \$	1,40	11 600 \$	42 400 \$	169 800 \$
Assainissement (3 ^e émission)	22 325 \$	3,95	2 964 \$	936\$	22 325 \$
Garage municipal R 466	253 200 \$	1,40	10 700 \$		242 500 \$
Autopompe 2012 PROFAM	29 600 \$	4,79	13 300 \$		16 300 \$
Aqueduc commun 2013-01 (1 ^{re} émission)	218 700 \$	3,33		8400 \$	210 300 \$
Aqueduc commun 2013-01 (2 ^è émission)		2,10		100 %	822 300 \$
Aqueduc commun 2014-003		2,10		100 %	522 000 \$
Aqueduc commun 2012-02 (travaux lot 3) *			100 %		709 580 \$
Aqueduc commun 2012-02 (frais prof.)	93 054 \$	3,07	1 377 \$	2 757 \$	88 920 \$
Aqueduc autonome 2011-03	1 429 100 \$	1,40	20 500 \$	40 800 \$	1 367 800 \$
TOTAL	2 724 279 \$		90 041 \$	155 393 \$	4 536 625 \$

^{*} Ces chiffres sont à titre indicatif n'étant pas définitifs.

RÉMUNÉRATION ET ALLOCATION DES ÉLUS

Conformément à l'article 11 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, je vous présente un tableau indiquant les rémunérations et les allocations de dépenses que les membres du conseil auront reçues au cours de l'année 2015 :

Organisme	Fonction	Rémunération de base	Allocation de dépenses	Total
Municipalité de	Maire	6 852 \$	3 426 \$	10 278 \$
Saint-Stanislas	Conseiller	2 284 \$	1 142 \$	3 426 \$
MRC des Chenaux	Maire	5 398 \$	2 699 \$	8 097 \$
WIKE des Chenaux	Comité sécurité publique	344 \$	172 \$	516\$

FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE 2015

Les travaux de mise aux normes du réseau d'aqueduc tirent à leur fin... enfin! Au moment où vous recevrez le présent document, l'ensemble du réseau comprenant trois (3) sources d'approvisionnement aura été balancé et sera prêt à desservir nos citoyens pour de nombreuses années. Rappelons-nous que ces travaux ont été imposés à la Municipalité à la suite du constat de la vulnérabilité d'une de nos sources d'approvisionnement et de la quantité jugée insuffisante pour répondre aux normes de sécurité incendie. Depuis le début des travaux de recherche en eau, en 2003, qui nous ont finalement conduits sur la montagne à *St-Prosper*, un immense travail a été accompli par l'ensemble des partenaires impliqués. C'est aujourd'hui donc, 12 ans plus tard, que nous pouvons enfin savourer le fruit de ce dur labeur. Je vais profiter de l'occasion qui m'est offerte pour vous remercier de votre patience, de votre compréhension et de votre collaboration tout au long de ces travaux qui se sont avérés beaucoup plus longs que prévus. Bien que nous ayons fait le maximum pour vous éviter quelques inconvénients, nous savons que nous n'avons pu vous en soustraire totalement. Merci donc encore à vous tous !

L'année 2015 a vu naître la nouvelle bibliothèque Émilie Bordeleau. Maintenant située dans un local accessible à tous, la bibliothèque accueille désormais les Stanois dans un tout nouvel environnement, moderne, convivial et des plus agréables. Nous sommes fiers de cette belle réalisation, réalisation d'ailleurs fort originale considérant la présence d'un objet exceptionnel, une horloge astronomique. Fabriquée et offerte gracieusement par M. Luc Laramée, cette horloge unique constitue un élément d'une valeur inestimable pour notre bibliothèque et nous comptons bien nous appliquer à la faire rayonner. Mille mercis M. Laramée pour ce merveilleux don à notre communauté.

Situé au cœur du village, derrière l'usine *Natpro*, le terrain nouvellement acquis par la Municipalité verra s'y établir le nouveau terrain de balle. D'autres infrastructures sportives s'y grefferont telles : terrain de tennis, parc pour planches à roulettes, patinoire et terrain de ballon-volant. Additionnées au parc intergénérationnel de la rue Saint-Gabriel, les nouvelles infrastructures de sports et loisirs de Saint-Stanislas, une fois complétées, sauront répondre aux besoins de bouger de tous, grands et petits.

Les travaux d'entretien et d'amélioration du réseau routier ont été limités à une section du rang de la Rivière-des-Envies-N-E où 2,4 km de route ont été pulvérisés puis rechargés et, au rang de la Rivière-Batiscan-Est où du rapiéçage a été effectué sur environ 2,5 km. Scellement de fissures, nettoyage de fossés et remplacement de ponceaux ont aussi fait partie de la feuille de route des travaux publics de l'été 2015.

Finalement, les négociations intervenues entre la *Caisse populaire de la Moraine* et la Municipalité ont mené à une entente. La Municipalité acquerra donc l'immeuble situé au 1300, rue Principale et ce, à coût nul. La Caisse y poursuivra ses activités en tant que locataire de la Municipalité. Cette dernière y déménagera ses locaux administratifs ce qui permettra d'apporter les améliorations nécessaires à la salle municipale.

ORIENTATIONS 2016

Le conseil de la Municipalité a identifié quelques projets sur lesquels elle travaillera en 2016. Cette liste n'est assurément pas complète et ne vise qu'à vous informer des grandes orientations pour l'année à venir.

Parc sur la rue St-Gérard

Nous espérons que le printemps 2016 débute avec les travaux d'aménagement du terrain de balle. Cependant, nous sommes toujours en attente de la décision du *Ministère des Transports* relativement au montant de dédommagement pour l'expropriation. Dès que nous en connaîtrons l'envergure, il nous sera plus facile de planifier. La réalisation des autres terrains de sports (tennis-patinoire-ballon-volant et parc de planches à roulettes) est directement liée à l'obtention d'aide financière. Bien évidemment, ces projets seront concrétisés d'autant plus vite que les sommes nécessaires à leur construction seront disponibles. Les demandes ont été déposées ; les réponses sont attendues...

Parc sur la rue St-Gabriel

En ce qui concerne la finalisation des installations du parc intergénérationnel sur la rue St-Gabriel, nous sommes aussi en attente d'aide financière. Notre objectif consiste à finaliser son aménagement durant l'été 2016 en y installant des exerciseurs le long d'un parcours santé en bordure du sentier; des arbres et plantes diverses viendront agrémenter l'ensemble du site.

Hotel de ville

La Municipalité s'installera dans ses nouveaux locaux. Quelques travaux d'aménagement seront effectués.

Voirie

Essentiellement, les 2,4 km de route pulvérisés en 2015 sur le rang de la Rivière-des-Envies N-O seront recouverts d'un traitement de surface.

Bibliothèque municipale

L'année 2016 verra, nous l'espérons, la conclusion du dossier d'expropriation du 8 Saint-Gabriel. Comme la Municipalité n'a pu s'entendre sur la valeur de l'immeuble avec l'ancien propriétaire, une requête sera déposée cet automne au Tribunal administratif du Québec lequel tranchera le litige.

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier M. Alain Guillemette, maire, pour la confiance manifestée tout au long de l'année envers les membres du conseil et les employés. Mes sincères remerciements à Claude, Guillaume, Doris, Guylaine et Lise pour tout le temps investi et le travail accompli. La prochaine année s'annonce remplie et je compte sur votre habituelle ardeur pour nous permettre de relever les défis qui nous attendent.

Merci à notre directrice générale, madame Marie-Claude Jean, et à notre secrétaire, madame Lucille Bédard, ainsi qu'à nos employés : Jasmin, Christian, Stéphane et Carmen pour leur dévouement.

Un très grand merci à tous les précieux bénévoles de Saint-Stanislas.

Au nom du conseil municipal, je remercie les citoyennes et citoyens pour leur appui et leur confiance.

Alain Déry

Maire suppléant